

LA LEVEE DU SEL

Si vous avez vu, à la fin de l'été, comment se fait, de nos jours, la récolte du sel dans les marais-salants d'Aigues-Mortes, vous avez contemplé d'énormes machines qui, telles des araignées géantes, enlèvent mécaniquement la couche de 10 à 15 centimètres de sel qui s'est déposé dans les tables salantes, des wagonnets



auto-guidés qui le transportent et les élévatrices qui l'accumulent en très hautes « camelles ». Vous aurez de la peine à imaginer comment se faisait la « levée du sel » au temps de nos arrière, arrière-grands- parents.

Le sel est un élément minéral dont les humains peuvent rarement se passer. C'est lui qui donne de la saveur à nos aliments. Il est également indispensable pour les troupeaux.

C'est parce qu'il est indispensable que, sous l'Ancien Régime, la monarchie avait établi un impôt indirect sur la vente de ce sel. C'était la fameuse « Gabelle ». Mais les problèmes de la contrebande du sel, des « gabellous » et des « faux-sauniers » n'ont pas souvent occupé les gens de nos régions. En effet, les « salants » ne sont pas loin de chez nous : dans les marais de la baie d'Aigues-Mortes.

Voici maintenant, à travers les journaux de l'époque, comment se faisait la « levée du sel » à la fin du XIXème siècle, et je vous prie de croire que ce n'était pas une sinécure !!!

En plein mois d'Août, sous une chaleur torride, avec les moustiques, c'est un travail exténuant, avec les lourdes pelles, les brouettes et les montagnes de sel à escalader... et cela pendant 12, 13 ou 14 heures par jour. Etre costaud ne suffit pas, il vaut mieux être agile et résistant et en bonne santé à cause des marais et des fièvres.

En cette fin du XIXème siècle, Aigues-Mortes allait être le théâtre d'un très grave et tragique incident racial : chaque année, au mois d'Août, pour la « levée du sel », la cité de Saint-Louis voyait arriver du côté de la « Gardette » un millier de manoeuvres. Bien sûr, il y avait ceux « de la ville », comme on disait de ceux qui étaient nés entre les remparts ou non loin : mais il y avait aussi les autres : des chômeurs, des trimards, des « sans domicile fixe » et aussi des italiens, des saisonniers qui traversaient la frontière pour venir « lever le sel ».

Pour la Compagnie des Salins, avoir des immigrés italiens, c'était commode : ça permettait de faire jouer la concurrence, de briser éventuellement des mouvements de grève, de grignoter sur les salaires. La récolte du sel, en été, ça payait bien : on pouvait y gagner 10 à 12 francs par jour, soit plus du double des salaires habituels pour les maçons, charpentiers et terrassiers et presque le triple du salaire des journaliers agricoles.

Au mois d'Août 1893, au travail dans les marais salants d'Aigues-Mortes, l'atmosphère est « à la guerre ». Cette année, les italiens ne sont pas en odeur de sainteté. Les Aigues-Mortais leur reprochent de voler le travail de leurs camarades qui n'ont pas été embauchés, de casser les conditions du travail.

Il faut dire, qu'en ces années 90, l'air du temps est en général italophobe.

En effet, l'ancienne « soeur latine » vient, en 1887, de s'allier avec l'Autriche-Hongrie et avec l'Allemagne. Le mépris suit et les « ritals », « macaronis » sont les maghrébins de cette « Belle époque ».

Les nationalistes enragent et un journal local écrit : « ils arrivent, tels des sauterelles, du Piémont, de la Lombardie-Vénétie, de la Napolitaine... sales, tristes et loqueteux ». Dans cette atmosphère empoisonnée, il suffisait d'un rien pour faire exploser le mélange.

LE SEL ROUGE

Les terribles évènements des 16-19 Août 1893.

En ce mois d'août 1893, dans les marais salants d'Aigues-Mortes, les accrochages se multiplient entre Aigues-Mortais et travailleurs saisonniers italiens. Les italiens engueulent les français ; ils lambinent, ne travaillent pas assez vite, ils sont à la traîne...

Ceux d'Aigues-Mortes, eux, sont furieux à cause de l'eau. L'eau potable est rare, il faut l'économiser. On la livre au « compte-goutte » dans des barriques et il faut l'utiliser avec parcimonie.

Et les italiens, qu'est-ce qu'ils font ? Ils lavent leurs affaires et rincent leur pantalon dans le baquet des français. « Et toi tu vas boire cette eau après ? »

Le ton monte.

Le 16 août, en début d'après-midi le conflit éclate. Pendant la sieste, un groupe d'une cinquantaine d'italiens attaque le baraquement des ouvriers Aigues-Mortais. Pelles, pioches, couteaux : grosse bagarre ; les français se replient vers la ville, ils ont des blessés. Aussitôt, la nouvelle court la ville et, la rumeur aidant, les cinq blessés se convertissent en trois morts et plusieurs blessés graves. Circonstance aggravante, les « ritals » ont attaqué et surpris « les nôtres » pendant la sieste.

On se rassemble avec des manches de pioche et des fourches ; on a envie de « casser » de l'italien. Or, une cinquantaine d'italiens vivent dans la ville. La xénophobie aidant, on déclare : « on va leur faire passer le goût du pain ».

L'émeute a explosé très vite en cours d'après-midi. Certains des italiens de la ville trouvent un abri à la boulangerie, place Saint-Louis, et le boulanger FONTAINE en cachera jusque dans son four.

D'autres réussissent à s'abriter dans la prison municipale, protégés par quelques gendarmes et douaniers. Les émeutiers, dans Aigues-Mortes en folie, « picolent » toute la nuit,

braillent « la Marseillaise » et assiègent la boulangerie et la prison.

Le Capitaine de la gendarmerie locale et le Juge de Paix télégraphient en catastrophe au Préfet du Gard pour qu'il envoie des renforts. On dépêchera sur les lieux de la troupe, les brigades de gendarmerie des environs, le Procureur de la République, le Juge d'Instruction de Nîmes.



Le Préfet du Gard, lui-même arrive à Aigues-Mortes le 17 au matin : mais l'émeute est toujours entre les remparts. On réussit d'abord à dégager, sous une pluie de pierres, les italiens de la boulangerie et ceux de la prison. Les gendarmes les escortent, non sans mal, jusqu'à la gare. Les italiens de la ville évacués, la foule des émeutiers reste furieuse d'une vengeance inassouvie.

Le 17 août, à midi, place Saint-Louis, le Préfet s'adresse aux Aigues-Mortais. Il promet d'intervenir auprès de la Compagnie des Salins pour qu'elle débauche les ouvriers italiens et qu'elle prenne les français.

Mais ces paroles sont sans effet sur les excités ; ces revendications-là, elles sont dépassées : ce que veulent les « enragés », c'est venger les « soi-disant morts » de la ville. Alors trois cents furieux s'arment et marchent sur les baraquements des italiens qui sont restés, là-bas, dans les « salants ».

Un petit bataillon de gendarmes avait été envoyé, à la hâte, pour les garder ; mais ils ne sont pas assez nombreux. Ils sont vite débordés et les Aigues-Mortais cassent tout : les fenêtres, le toit des baraquements où se sont réfugiés une centaine d'ouvriers italiens. Les gendarmes chargés de les protéger, les regroupent et veulent alors les ramener à Aigues-Mortes qui est mise en état de siège et où l'on attend l'arrivée des soldats du 81^{ème} régiment de ligne. Le cortège des ouvriers italiens, encadré par les gendarmes, prend ainsi la route de la « ville » suivi par les trois cents « excités » qui jettent des cailloux et brandissent des armes. Arrivé à un kilomètre de la Tour de Constance, le cortège est stoppé.



Devant eux, cinq cents forcenés, armés de bâtons et de fusils, leurs barrent la route.

Alors, commence le massacre : à coups de trique, à coups de barre, les italiens sont attaqués par devant et par derrière. Ils tombent, on les frappe : ils s'enfuient dans les marais, on les y poursuit ; ils se ruent vers la ville, on les « tabasse » sous les remparts et dans les rues. Au milieu des cris et du sang, l'abbé MAUGE, curé d'Aigues-Mortes, donne l'extrême-onction aux mourants et soigne les blessés. Enfin le maire et les gendarmes réussissent à faire entrer les italiens rescapés dans la Tour de Constance.

En fin d'après-midi, les artilleurs à cheval, venus de Nîmes, vont pénétrer dans la ville, rétablir le calme, arrêter trente huit des meneurs et accompagner les italiens à la gare.

La fureur est retombée. Bilan officiel : huit ouvriers italiens sont morts sous les coups, le nombre des blessés se compte par dizaines.

Officieusement, d'autres chiffres ont circulé : 15, 20, 30 morts ? On ne sait pas ! Et on ne saura jamais tout ce qui s'est passé au fond des marais « salants ».

Aigues-Mortes s'enferme dans ses murs et dans un silence épais.

L'instruction judiciaire ayant suivi son cours, seize français, inculpés d'homicide seront jugés par la Cour d'Assise de Limoges, en décembre 1893. Le Jury, ayant délibéré pendant deux heures, prononcera un verdict d'acquittement général.

Voilà où conduisit le racisme ambiant de cette époque qui fut aussi celle de l'affaire DREYFFUS !

C'était, il y a cent treize ans ! ...

Mais, sommes-nous tellement sûrs que le rejet de ceux qui sont différents ne sommeille point en quelque recoin de notre conscience ?

Savons-nous, aujourd'hui, accueillir l'étranger qui est dans nos murs.

Pierre FANGUIN